

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN COMPTABILITÉ BANCAIRE

AFGES

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN COMPTABILITÉ BANCAIRE

AFGES

1 OBJECTIF DU PARCOURS/CERTIFICAT

Le métier de comptable de banque présente des spécificités mises en exergue par des formations et des ouvrages dédiés depuis de très nombreuses années.

Or, aucun certificat ne vient sanctionner les compétences acquises dans ce métier. Pour remédier à cette lacune, trois entités se sont regroupées pour mettre en place un certificat de comptabilité bancaire qui entre dans le cadre d'un « Certificat d'expertise ».

1.1 Un certificat mis en place par trois partenaires

◆ Le CNAM-INTEC (Institut National des Techniques Économiques et Comptables du Conservatoire National des Arts et Métiers)

- Valide le contenu de la formation, les épreuves, la grille de notation, le profil des candidats et des enseignants.
- Organise l'examen.
- Délivre les certificats.

◆ L'ADICECEI, Association des Directeurs de Comptabilité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement

- Exprime les besoins de la profession.
- Définit le contenu minimal des connaissances que doit acquérir un comptable de banque.

◆ AFGES, spécialiste de la formation Banque et Finance

- Traduit les besoins de la profession en termes de modules de formations cohérents, pédagogiques et opérationnels.
- Met en œuvre les formations.
- Propose les épreuves d'examen et la grille de notation.

1.2 Qui peut présenter cet examen ?

- ◆ Être titulaire d'un BTS comptable, DUT, DEA, DECG ou équivalent et avoir au moins une année d'expérience dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement.

ou

- ◆ Bénéficier d'une expérience de huit ans dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement et sur examen de dossier.

1.3 Validation du certificat

- ◆ Examen écrit :
 - QCU.
 - Questions ouvertes.
 - Questions fermées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu



Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris

Tél. : 01 70 61 48 60

Email : contact@afges.com

Horaires

9 h 00 / 12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h 00 / 17 h 30.

Contact

◆ Karim Sbai

Tél. : 01 70 61 48 60

Email : sbai@afges.com

CERTIFICAT D'EXPERTISE EN COMPTABILITÉ BANCAIRE



CERTIFICAT D'EXPERTISE EN COMPTABILITÉ BANCAIRE

AFGES

2 CALENDRIER ET TARIFS 2016

Réf.	Titre	Prix HT catalogue	Nbre jours	Dates
101CECB1	Comptabilité bancaire : opérations classiques	1 575 €	2	15 et 16 mars 2016 7 et 8 juin 2016 13 et 14 septembre 2016 22 et 23 novembre 2016
124CECB2	Comptabilité des titres et autres non dérivés	1 599 €	2	17 et 18 mars 2016 9 et 10 juin 2016 15 et 16 septembre 2016 24 et 25 novembre 2016
126CECB3	Comptabilité des produits dérivés	2 205 €	3	21 au 23 mars 2016 13 au 15 juin 2016 19 au 21 septembre 2016 28 au 30 novembre 2016
104CECB4	Consolidation des comptes : l'essentiel	1 599 €	2	24 et 25 mars 2016 16 et 17 juin 2016 22 et 23 septembre 2016 1 ^{er} et 2 décembre 2016
312CECB5	L'essentiel du reporting réglementaire et prudentiel	1 599 €	2	29 et 30 mars 2016 20 et 21 juin 2016 27 et 28 septembre 2016 6 et 7 décembre 2016
136CECB6	Contrôle comptable bancaire	828 €	1	31 mars 2016 23 juin 2016 26 septembre 2016 8 décembre 2016
700CECB7	L'essentiel de la fiscalité bancaire	828 €	1	1 ^{er} avril 2016 22 juin 2016 29 septembre 2016 9 décembre 2016
133CECB8	Révision, préparation et entraînement à l'examen	1 987 €	2,5	27 au 29 (matin) juin 2016 12 au 14 (matin) décembre 2016
134CECB9	Examen	500 €	0,5	29 (après-midi) juin 2016 14 (après-midi) décembre 2016

- ◆ Cycle complet de 16 jours y compris l'examen : 6 665 € HT, dont 500 € de frais d'examen exonérés de TVA.
- ◆ Révision, préparation, entraînement et passage de l'examen : 2 487 € HT, dont 500 € de frais d'examen exonérés de TVA.
- ◆ Parcours personnalisé (formations au choix) + examen : prix de l'examen + formations au prix catalogue avec une réduction de 10 %.

3 PROGRAMME DE LA FORMATION 2016

1 Comptabilité bancaire : opérations classiques

- Introduction
- Les activités bancaires classiques
 - ◆ Les opérations interbancaires et de trésorerie
 - ◆ Les crédits à la clientèle
 - ◆ Les créances douteuses et les dépréciations
 - ◆ Les dépôts de la clientèle
 - ◆ L'activité titres (présentation succincte)
 - ◆ Les moyens de paiement et les systèmes de règlement
 - ◆ Les immobilisations (présentation succincte)
 - ◆ Les provisions pour risques, fonds propres et divers
 - ◆ Récapitulation du hors bilan
 - ◆ La formation du résultat
 - ◆ Les états financiers

2 Comptabilité des titres et autres non-dérivés

- Introduction aux titres et autres non dérivés
- La comptabilité des titres en normes françaises
- La comptabilisation des titres en normes IFRS
- Remplacement d'IAS 39 : IFRS 9
- Cession et transfert de titres et autres non dérivés
- Informations relatives aux instruments financiers, filtres prudentiels et divers

3 Comptabilité des produits dérivés

- Introduction : instruments et marches de produits dérivés
- Les swaps de taux d'intérêt
- Comptabilisation des dérivés en IFRS
- Le remplacement d'IAS 39 : IFRS 9
- Comptabilisation des dérivés en normes françaises
- Application aux autres contrats
- Présentation des dérivés et les information à fournir dans les états financiers

4 La consolidation des comptes : l'essentiel

- Le cadre légal
- Les différents types de contrôle
- Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt
- Le périmètre de consolidation
- Les méthodes de consolidation
- Les retraitements préalables
- Conversion des comptes des sociétés étrangères (IAS 21)
- Notions sur les impôts différés

- Évaluation des opérations réciproques et des résultats internes
- Évaluation des titres consolidés : IFRS 3
- Les états de synthèse consolidés

5 L'essentiel du reporting réglementaire et prudentiel

- Introduction
- Le reporting SURFI
- Les états FINREP
- Les états COREP
- Les ratios de liquidité
- Les grands risques
- Le ratio de levier

6 Contrôle comptable bancaire

- Environnement général du contrôle interne
- Les exigences et bonnes pratiques du contrôle interne comptable
- La mise en œuvre du contrôle interne comptable par famille de compte et par activité

7 L'essentiel de la fiscalité bancaire

- L'impôt sur les sociétés
- La TVA bancaire
- La taxe sur les salariés
- La contribution économique territoriale
- Autres impôts et taxes

8 Révision, examen

- Révision des aspects essentiels de chaque module
- Entraînement aux épreuves
- Examen